

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 251

présenté par

Mme Blin, Mme Anthoine, M. Bony, Mme Corneloup, M. Meyer Habib, M. Hetzel, M. Le Fur,  
Mme Frédérique Meunier et M. Viry

-----

**ARTICLE 4 BIS**

I. – À la fin de la première phrase de l'alinéa 8, substituer à la date :

« 31 décembre 2028 »,

la date :

« 31 décembre 2027 ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, procéder à la même substitution.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli.